

# Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels



## et des PATS du SDIS de l'Hérault

« Quand je revendique, ce n'est pas pour détruire »

### COMMUNIQUE

Nous saluons l'initiative du Directeur Départemental de venir à la rencontre des agents du SDIS. Pour lui, les maux viennent simplement et uniquement d'un manque de communication, nous n'avons pas la même analyse. Voici une liste non exhaustive de problèmes pour étayer nos dires.

A vous de juger !!!...

- Quotas de nomination au grade d'adjudant arbitraire (contraire et loin de l'esprit d'application de la refonte. Préconisation de l'Audit p131.)
- Perversion de l'esprit de la refonte (courrier au ministère de l'intérieur pour demander l'allongement de la période transitoire, qui ne ferait que pénaliser les agents).
- Des projets sans échéances précises (temps de travail, conditions de travail, projet du grand Montpellier etc.)
- Vision unilatérale pour l'évolution du SDIS34 (ils écoutent mais n'entendent pas : effectifs dans les CS, R.O, SDACR, refonte de la filière, embauche SPP, spécialités etc.) Audit p43.
- Mobilité à partir du grade d'adjudant.
- Pseudo moralisation du SDIS (passe- droits pour certains). Audit p 73
- Discrimination syndicale (mise à l'écart du SNSPP34 de tout groupe de travail à la demande du Président du CG34 aux dires du directeur). 7ème préconisation de l'audit p 59.
- Audit catastrophique, balayé d'un revers de la main sans aucune remise en question.
- Protocole d'accord au rabais après des mois de grève (Points obtenus : 1 numéro vert limité, une participation à hauteur de 10 % à une mutuelle, 1 taux d'IAT sur 5 ans) quelles grandes avancées !!!!
- Retrait des UR.
- Diminution importante de la masse d'habillement. De plus le SDIS34, par souci d'économie, n'est même pas capable de donner une masse complète d'incorporation, pour les jeunes recrues professionnels (simple réajustement de leur masse en tant que volontaire).

- Absence de fiches de postes pourtant obligatoires pour les PATS. 8ème Préconisation de l'audit p 61.
- 6 millions d'euros pour une plateforme commune (quant on voit le combat mené pendant des années pour les casernes de Lunel et Sète) Etc etc etc.....

Réveillez-vous !!! Montrez que vous n'êtes pas des moutons...

Rétablissons la vérité sur la refonte de la filière. La nomination des adjudants dépend uniquement de la volonté du directeur. Sachez que les seuls à vous défendre bec et ongles sont vos représentants nationaux et départementaux. Tandis que certains acceptent tacitement que des sapeurs pompiers ne soient pas nommés !!! Pourquoi ?

Impliquez-vous avec nous pour votre défense !

Comme vous pouvez le constater le bilan est loin d'être positif, pour les sapeurs-pompiers et les PATS. La base de notre métier se veut de mettre en avant l'humain, l'empathie, l'altruisme, qui ont été une fois de plus oublié par nos supérieurs, à croire que nous ne faisons pas le même métier.... !!!!

Et ne parlons pas des mois de conflits sociaux pour en arriver là. Nous ne voulons pas travailler pour le paraître et pour des ambitions personnelles.

Nous sommes une organisation libre, indépendante et force de propositions qui ne se laisse ni acheter ni intimider (pour preuve ils n'ont pas d'autre solution que de nous mettre à l'écart). Peu importe qui sera le directeur, nous garderons notre ligne de conduite.

A tous les personnels, SPP, PATS, organisations syndicales, qui ont cette même vision, nous vous demandons de nous rejoindre car nous ferons appel à vous très rapidement.

Le bureau du SNSPP34